

## COMPOSITION DE LA COMMISSION NATIONALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

### Membres désignés par décret du 20 mars 2015

---

La Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) comprend douze membres titulaires nommés par décret du 20 mars 2015, pris sur le rapport du ministre chargé du commerce, et dix membres suppléants nommés dans les mêmes conditions que celles de désignation des membres titulaires.

Sont nommés :

- ✓ M. Jean GAEREMYNCK, conseiller d'Etat, et Mme Monique LIBERT-CHAMPAGNE, conseillère d'Etat, désignés respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le vice-président du Conseil d'Etat ;
- ✓ M. Michel VALDIGUIÉ, conseiller maître honoraire, et Mme Marie-Louise AUBIN-SAULIERE, conseillère maître honoraire, désignés respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le premier président de la Cour des comptes ;
- ✓ M. Alain BODON et Mme Martine MARIGEAUD, inspecteurs généraux des finances, désignés respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le chef du service de l'inspection générale des finances ;
- ✓ M. Philippe SCHMIT, inspecteur général de l'administration du développement durable, et Mme Ruth MARQUES, inspectrice générale de l'administration du développement durable, respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- ✓ M. Patrice GELARD, ancien sénateur, et Mme Anne-Marie ESCOFFIER, ancienne ministre et ancienne sénatrice, désignés respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le président du Sénat ;
- ✓ M. Razy HAMMADI, député de la Seine-Saint-Denis, et Mme Eveline DUHAMEL, membre du Conseil économique social et environnemental, désignés respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le président de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Mme Michèle HOURT-SCHNEIDER, contrôleur générale économique et financier, et Mme Constance VALIGNY, chef de bureau à la direction générale du Trésor, désignés respectivement en qualité de membres titulaire et suppléant par le ministre chargé du commerce ;
- ✓ Mme Aude DUFOURMANTELLE, chargée de mission au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et Mme Alexandra CARPENTIER,

directrice générale adjointe de l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique, sur désignation du ministre chargé de l'urbanisme ;

- ✓ M. Jean GIRARDON, maire de Mont-Saint-Vincent et M. Patrick MOLINOZ, maire de Venarey-Lès-Laumes, sur désignation du président de l'Association des maires de France ;
- ✓ Mme Corinne CASANOVA, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget et M. Paul MARTINEZ, président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, sur désignation du président de l'Assemblée des communautés de France ;
- ✓ M. Christian BATAILLE, vice-président du Conseil général du Lot-et-Garonne sur désignation du président de l'Assemblée des départements de France ;
- ✓ M. Cyril KRETZSCHMAR, vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes sur désignation du président de l'Association des régions de France.

### **Tirage au sort des 6 membres dont le mandat est réduit à 3 ans**

La CNAC se renouvelle par moitié tous les trois ans (article L. 751-5 du code de commerce).

Afin de permettre ce renouvellement en 2018, et conformément à l'article 3 du décret n° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial, un tirage au sort a été effectué le 26 mars 2015 pour désigner les six membres dont le mandat est réduit à 3 ans. Il s'agit des membres suivants :

- ✓ Membre désigné par le premier président de la Cour des comptes ;
- ✓ Membre désigné par le chef de l'inspection générale des finances ;
- ✓ Membre désigné par le président de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Membre désigné par le ministre chargé de l'urbanisme ;
- ✓ Membre désigné par le président de l'Assemblée des départements de France ;
- ✓ Membre désigné par le président de l'Association des régions de France.

### **Election du président et des deux vice-présidents**

Au cours de sa première séance, le 26 mars 2015, la CNAC a élu :

- ✓ M. Michel VALDIGUIÉ, président ;
- ✓ Mme Aude DUFOURMANTELLE, premier vice-président ;
- ✓ M. Razy HAMMADI, second vice-président.